

L'expertise des HUG à domicile

Actualité

Par Giuseppe Costa Photo Nicolas Schopfer



Après une phase pilote, le projet de téléconsultation HUG@home entre les Hôpitaux universitaires de Genève et l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) est déployé à plus large échelle sur le canton.

Ce samedi, Justine Valois, infirmière imad, est en tournée auprès de sa clientèle. Son téléphone sonne. Elle est appelée pour se rendre au domicile de Madeleine Senn, 96 ans. Cette dernière, résidente d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées, vient de tomber et saigne à la tête. « Sur place, j'ai effectué les premiers soins en posant des strips (système de sutures cutanées adhésives) sur son arête sourcilière. Etant donné qu'elle était sous traitement anticoagulant, j'avais besoin



d'un avis médical », se souvient-elle.

Auparavant, elle aurait dû faire appel à SOS Médecins, mais grâce à l'application mobile HUG@home, elle peut directement contacter les HUG pour un avis. Réponse : l'anticoagulant peut être poursuivi et il faudra repasser le lendemain matin pour un contrôle des paramètres vitaux. « L'infirmière s'est bien occupée de moi. Elle a tout pris en charge avec le médecin et je n'ai pas eu besoin d'aller aux urgences », se rappelle Madeleine, bien contente de rester au chaud chez elle.

Et c'est bien là un des objectifs de l'application, développée par les HUG en collaboration avec imad, et financée par la Fondation privée des HUG et la Direction

générale de la santé. « Cette plateforme sécurisée de télémédecine, sous forme d'appel audio, vidéo ou de chat, est destinée à des situations d'urgence non vitales, uniquement si le médecin traitant ne peut pas intervenir ou n'est pas joignable. Elle vise à renforcer la continuité des soins entre l'hôpital et le domicile et à favoriser

le maintien à domicile », explique la Dre Sanae Mazouri, cheffe de clinique au Service de cybersanté et télémédecine, co-cheffe de projet. « L'objectif est aussi d'améliorer la coordination des soins avec la ville* et de réguler le flux en amont des urgences ambulatoires. HUG@home est un pont entre l'hôpital et la ville », ajoute la Dre Olivia Braillard, médecin adjointe au Service de médecine de premier recours (SMPR), co-cheffe de projet.

Médecins cadres assurant la garde

Durant la phase de test, en 2019, l'application était limitée à un certain nombre de soignants et de soignantes imad, aux personnes récemment hospitalisées aux

HUG et à des plages horaires spécifiques. COGERIA, le dispositif pilote de coordination des soins pour les personnes âgées fragiles mis en place par le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, en a également bénéficié. « On a ainsi évité à 90% des patients pris en charge un transfert aux urgences », se félicite la Dre Mazouri.

Dès ce printemps, après une période d'évaluation et d'améliorations techniques, l'application sera utilisée plus largement. Elle concerne désormais toutes les personnes suivies à domicile – pas seulement celles prises en charge par imad –, les médecins de ville souhaitant obtenir des informations sur leurs patient-es et qui n'auraient pas encore reçu la lettre de sortie après l'hospitalisation. Sans oublier les pharmaciens ayant des questions sur une ordonnance ou une situation semi-urgente. Elle sera également mise à disposition des personnes souffrant de maladies chroniques suivies par le SMPR d'ici la fin de l'année. « La garde sera assurée 7 jours sur 7, de 11h à 19h, par dix médecins cadres du SMPR, car il faut une grande expérience pour réaliser une anamnèse sans examiner le patient », souligne la Dre Braillard.

Sécurité garantie

L'application permet l'échange de données sensibles comme des photos ou ordonnances. « Développée en collaboration avec la Direction des systèmes d'information, elle répond aux standards de sécurité. Toutes les données sont stockées aux HUG », note la Dre Mazouri. Un rapport de consultation est remis au personnel imad et au médecin traitant par une connexion internet sécurisée, garantissant ainsi la coordination des soins. « C'est un avantage indéniable et cela simplifie le parcours de soins de nos clients », relève Justine Valois. Et si un jour tout le monde utilisait cette application ? « Il y a une réflexion en ce sens afin de viser une meilleure régulation et utilisation des urgences. Pour ce faire, il faudra d'abord mettre en place un système qui assure l'authentification unique des patients. Mais il est sûr que les HUG s'investissent pour innover et adapter leurs pratiques aux besoins des patients et soignants de la ville », répond la Dre Braillard.❶

